

1.4.4.e Cahier des Charges des Trophées Seniors/Seniors 2/Seniors 3 et des Grands Prix Seniors

Les Grands Prix Seniors Sélectifs sont désignés pour une année par la ffgolf et sont qualificatifs pour le Championnat d'Europe par Équipes.

1. Ligue

La Ligue est responsable de l'attribution d'une de ces compétitions sur son territoire. Elle doit contrôler la conformité du règlement de l'épreuve avec le présent cahier des charges.

Aucun nom de sponsor ne peut figurer sur le Calendrier National des Trophées Seniors/Seniors 2/Seniors 3 Grands Prix Seniors. Les noms de personnes ne sont acceptés que dans la mesure où ils rappellent la mémoire de disparus.

La présence des logos ffgolf et/ou Ligue dont fait partie Le club organisateur est obligatoire.

2. Joueurs

En plus des critères spécifiés dans le paragraphe 1.4.4.a (Conditions de participation), le joueur doit avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve, 60 ans pour les Trophées Seniors 2 et 70 ans pour les trophées Seniors 3.

3. Encadrement

Le club organisateur pourra prévoir la présence d'un ou plusieurs arbitre(s) en accord avec la Ligue.

Les frais des arbitres (déplacement/nourriture et si nécessaire hébergement) sont à la charge du club organisateur. Pour rappel il n'y a pas d'obligation pour un club de prévoir un arbitre.

Pour les Grands Prix Seniors sélectifs : un Arbitre de Ligue au minimum obligatoire.

4. Comité de l'épreuve

L'épreuve est sous la responsabilité du Comité d'épreuve mis en place par la Commission Sportive du club. S'il y a un arbitre, il doit être intégré au Comité d'épreuve. S'il n'y a pas d'arbitre, le Comité de l'épreuve pourra sur toute question de règle faire appel à la cellule de veille mise en place par la Ligue ou à défaut à la cellule de veille arbitrage de la fédération (voir site arbitrage.ffgolf.org).

Le Comité de l'épreuve, une fois mis en place, doit s'assurer que la coordination avec les services de secours a bien été organisée.

5. Forme de jeu

Les Grands Prix Seniors se jouent le week-end et jours fériés. Les Trophées Seniors/Seniors 2/Seniors 3 se jouent en semaine.

Ces épreuves doivent se dérouler sur au moins 2 tours consécutifs de 18 trous en formule stroke play. Un cut ne doit donc pas intervenir après le 1er tour.

Si par la suite un tableau de match play est organisé, seuls les résultats du stroke play seront comptabilisés pour la gestion du Mérite Seniors.

S'il existe une épreuve associée de type criterium ou autre, le Grand Prix / Trophée Seniors/Seniors 2/Seniors 3 est prioritaire et doit partir en tête pour tous les tours. Les parties doivent être composées uniquement de joueurs participant à une des deux épreuves et pas de mixité entre ces épreuves dans les parties.

Inscription

La date limite d'inscription doit être fixée au moins 2 semaines avant le début de l'épreuve. Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Le club doit publier une liste de joueurs retenus au plus tard 10 jours avant le début de l'épreuve.

Si le champ des joueurs est incomplet, Le club peut le compléter en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après cette date. Dans ce cas, cela signifie que Le club peut compléter le champ en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs. Néanmoins ces joueurs doivent répondre aux critères établis dans le règlement car il ne s'agit pas de wild cards. Ces derniers seront alors retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

Liste d'attente

En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle devra être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente doit être respecté parmi les joueurs présents sur le site.

Champ des joueurs

Le club doit respecter lors des inscriptions pour les Dames, lorsque la série existe, les nombres minimums fixés par les quotas établis ci-dessous. Dans les limites du champ maximum, les joueurs ne répondant pas aux critères peuvent disposer de wild cards.

La répartition des wild cards est du ressort du club organisateur après accord de la Ligue.

Si le quota Dames n'est pas utilisé à la clôture des inscriptions, les places libres peuvent être reversées dans le champ des Messieurs et inversement.

	Nombre maximum (*) De joueurs autorisé incluant les Dames <u>et</u> wild cards	Dames : nombre minimum à prévoir dans le règlement (hors wild cards)	Wild cards : nombre maximum autorisé
décembre à février	75	21	9
octobre, novembre	96	24	10
mars	108	30	11
avril et septembre	120	33	12
mai à août	144	39	14

Les Clubs organisateurs d'un Grand Prix / Trophée Seniors/Seniors 2/Seniors 3 comportant plus de deux tours avec cut, et organisant les départs des deux premiers tours en deux vagues de deux trous différents (1 et 10 par exemple), pourront utiliser les quotas de joueurs et de wild cards indiqués ci-dessous :

	Nombre maximum (*) De joueurs autorisé incluant les Dames <u>et</u> wild cards	Dames : nombre minimum à prévoir dans le règlement (hors wild cards)	Wild cards : nombre maximum autorisé
décembre à février	96	24	10
octobre, novembre	108	30	11
mars	120	33	12
avril et septembre	132	36	13
mai à août	156	42	15

(*) Pour déterminer le nombre optimum de joueurs en fonction de votre département et de la date, prière de consulter le fichier « Amplitude France » disponible sur extranet (Documentation – Sport – Gestion Sportive) et également sur le site arbitrage.ffgolf.org (documents des arbitres).

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Grands Prix Seniors et Grands Prix Seniors Sélectifs :

- 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite National Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite National Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.

Trophées Seniors/ Seniors 2/ Seniors 3 :

- 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions.
- par ordre du Mérite National Seniors,
- par ordre des index à la date de clôture des inscriptions,
- par ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent.

Si Le club organisateur souhaite mettre une limite d'index pour restreindre le champ des joueurs, celle-ci devra se faire en accord avec la Ligue. Dans ce cas, l'index maximum Dames devra avoir un écart de 3 points au minimum par rapport à l'index maximum Messieurs.

Limite d'index :

Si le Club organisateur souhaite mettre une limite d'index pour restreindre le champ des joueurs, celle-ci devra se faire en accord avec la Ligue. Dans ce cas, l'index maximum Dames devra avoir un écart de 3 points au minimum par rapport à l'index maximum Messieurs.

Découpage des séries :

Une seule série et une seule marque de départ par sexe.

Un classement spécifique par catégorie d'âge peut être créé. Exemple : un classement spécifique seniors 2 ou Seniors 3 peut être réalisé.

Attention, tous les joueurs devront partir des mêmes repères.

Marques de départ :

Le Comité de l'épreuve doit adapter la position des marques de départ en prenant en compte les caractéristiques du parcours et les conditions de jeu (météo, roule, position des drapeaux etc.). Recommandation de la ffgolf pour les Trophées Seniors/Seniors 2/Seniors 3 : Repères 3 (jaunes) pour les Messieurs et repères 5 (rouges) pour les Dames.

Recommandation de la ffgolf pour les Grands Prix Seniors : Repères 2 (5 800 m minimum) pour les Messieurs et repères 4 (5 100 m minimum) pour les Dames.

Pour les Grands Prix Seniors « Sélectifs » : Repères 2 pour les Messieurs et repères 4 pour les Dames. Distances à valider par la ffgolf.

Tirage des départs et cadence de jeu :

La publication des horaires de départs intervient au plus tôt 48h avant l'épreuve et au plus tard à midi la veille du 1er tour.

- *Pour les épreuves de 2 tours :*

- **1er jour** : Prendre la liste par ordre de l'index, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 derniers joueurs). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.

- **2e jour** : En fonction des résultats du 1er tour, ordre décroissant.

Lors du 2e tour, le tirage des départs doit se faire dans l'ordre inverse des résultats, Dames et Messieurs séparément (avec éventuellement une alternance de 3 ou 4 groupes successifs de Dames et de Messieurs).

L'intervalle des départs recommandé est de 11 minutes. Il ne doit en aucun cas être inférieur à 10 minutes.

Les départs de 2 tees différents sont autorisés, le tirage du 2e tour devra se faire en U inversé (Voir chapitre 3.8.4 ORGANISATION DES DÉPARTS). Pour le 1er tour, voir schéma 2 tees différents.

- *Pour les épreuves de plus de 2 tours :*

Départs d'un seul tee :

- **1er jour** : Prendre la liste par ordre de l'index, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 derniers joueurs). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.

- **2e jour** : Bloc 3, Bloc 4, Bloc 2 et Bloc 1.

- **3e jour et +** : en fonction des résultats, ordre décroissant.

Départs de 2 tees différents :

- **1er jour** : Prendre la liste par ordre de l'index, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 derniers joueurs). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 du trou 10 et le bloc 3 puis 4 du trou 1.

- **2e jour** : Faire jouer le bloc 1, puis le bloc 2 du trou 1 et le bloc 4 puis 3 du trou 10.

- **Après le 2e jour** : le tirage des départs doit se faire dans l'ordre inverse des résultats.

En cas de cut après 3 tours, les départs du 3e tour devront se faire en U inversé (Voir chapitre 3.8.4 ORGANISATION DES DÉPARTS).

L'intervalle des départs recommandé est de 11 minutes. Il ne doit en aucun cas être inférieur à 10 minutes.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Départs sur un seul tee

PREPARATION

- 1 - Classer vos joueurs retenus dans le champ par ordre des index.
- 2 - Diviser cette liste en 4 blocs identiques.
- 3 - Repartir les 4 blocs selon les tableaux ci-après.

Bloc 1
Bloc 2
Bloc 3
Bloc 4

2 jours	
Jour 1	Jour 2
Bloc 2	départs suivants l'ordre décroissant des résultats
Bloc 1	
Bloc 3	
Bloc 4	

3 jours et plus		
Jour 1	Jour 2	jour 3 et +
Bloc 2	Bloc 3	départs suivants l'ordre décroissant des résultats
Bloc 1	Bloc 4	
Bloc 3	Bloc 2	
Bloc 4	Bloc 1	

Départs sur deux tees

2 jours		
Jour 1		Jour 2
Tee 1	Tee 10	départs suivants l'ordre décroissant des résultats
Bloc 3	Bloc 2	
Bloc 4	Bloc 1	

3 jours et plus		
Jour 2		jour 3 et +
Tee 1	Tee 10	départs suivants l'ordre décroissant des résultats
Bloc 1	Bloc 4	
Bloc 2	Bloc 3	

Les départs pour les Dames sont à adapter en fonction du nombre d'inscrites. Elles pourront être réparties dans un seul ou plusieurs blocs.

Cut : pour une compétition de plus de 2 tours, un cut peut être mis en place après le deuxième ou le troisième tour. Si pour déterminer ce cut Le club organise un play-off, il est recommandé qu'il n'y ait pas plus de 5 joueurs par groupe.

Dernier tour : Lorsqu'il existe plusieurs catégories de joueurs (Dames ou Messieurs), les joueurs ou joueuses jouant pour le titre dans leur catégorie devront être regroupés dans les dix derniers départs.

Classement : Le classement est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte).

Départage : En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off en trou par trou.

N.B. : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

6. Droits d'engagement

Les droits d'engagement comprenant les green-fees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement ne doivent pas dépasser au total les valeurs maximales suivantes :

- pour 2 jours de compétition : 90 €
- pour 3 jours de compétition : 110 €
- pour 4 jours de compétition : 130 €

Le club organisateur peut mettre en place un tarif préférentiel pour ses membres.

7. Prise en charge des frais des joueurs

À partir du 1er janvier 2022, les Règles du Statut Amateur ne comportent plus aucune restriction sur la prise en charge des frais des joueurs et sur la manière dont un amateur peut avoir des bénéfices grâce à son nom ou à son image.

8. Prix

Un amateur est autorisé à accepter n'importe quel prix, y compris monétaire, jusqu'à une limite de 850 €. (Règle 3 du Statut Amateur 2022). Un prix monétaire ne peut être accepté que si le Trophée/Grand Prix Seniors/Seniors 2/Seniors 3 ne comporte aucun classement en net.

9. Forfaits (Scratches)

Le joueur peut annuler sa participation à un Trophée Seniors/Seniors 2/Seniors 3 ou à un Grand Prix Seniors jusqu'à la date limite d'inscription fixée par Le club. Dans cette hypothèse les droits d'engagement sont remboursés.

10. Calcul de la catégorie

Le calcul de la catégorie d'un Grand Prix / Trophée Seniors/ Seniors 2 /Seniors 3 se fait systématiquement a posteriori selon les principes édictés dans le règlement du Mérite National Seniors (lire § 6.8 du Vademecum).